

DRIC à DRAC

ou Remue " ménage des champs... " en Rhône-Alpes.

Denise MENU

Sac à dos au milieu des pierres, des buis, nous arpentons avec bonheur un paysage de vignes; de fortes sensations au contact de ces couleurs ocres que nous renvoie la vision successive de la terre et des édifices ; nous sommes sur la route de Pierres dorées.. Nous choisissons pour la pose ce café installé en plein carrefour comme souvent dans le Beaujolais. Un moment tellement privilégié pour savourer cette matinée si bien consommée !

... Et c'est là qu'un jeune homme semble venir vers nous, il s'arrête à la porte, y appose une affiche puis approchant du comptoir, y étale des dépliants. Et là il entame une conversation passionnante... Il s'agit d'un jeune qui est relais de sa commune pour le Centre Culturel de la ville voisine ; il semble bien connaître son sujet : des comédiens, de la mise en scène et même d'un film produit par l'auteur et prochainement présenté au cinéma d'Art et d'Essai : " Les enfants " de Marguerite Duras. Ce jeune est un élève de lycée agricole, il a fait un stage dans sa formation du Bac Techno. pendant lequel on lui a appris à réaliser une conférence de presse ; cela lui a permis de rédiger un dossier pour les journalistes sur le jumelage de son lycée avec le centre Culturel Il est tellement impliqué dans ce projet que le centre lui a proposé d'être relais de sa commune, c'est pourquoi actuellement, à chaque spectacle, il assure la communication et organise le transport... Et là, maintenant sous nos yeux, il contribue aux échanges " ville-campagne " !

Et alors, tout prend sens pour nous : ces parcours incessants entre les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF), ces actions de formation pour les personnels de l'enseignement agricole, afin d'initier à la mise en œuvre d'actions culturelles, ces échanges avec certains proviseurs sur le volet culturel de leur projet d'établissement..

Il s'agit bien du développement culturel des jeunes en formation dans l'enseignement agricole et ce développement culturel est bien la clef de voûte du développement rural parce que sur les territoires ruraux les ingrédients indispensables au développement sont les ressources humaines, ou encore les capacités des acteurs à porter leurs projets.

Nous allons présenter schématiquement dans cet article les différentes phases de la mise en œuvre de cette mission de DRIC et à travers quelques exemples, voir comment ce dispositif s'appuie sur des réseaux, construit des partenariats hors réseaux et en a fait émerger d'autres.

Lorsqu'en 1992 le Directeur régional de l'Agriculture et de la Forêt de la Région Rhône-Alpes souhaite créer une mission autour de l'action culturelle, il choisit de charger d'une mission spécifique un délégué régional sur le modèle des dispositifs mis en œuvre pour les DRIF, les DRI ou les GRAF (en référence à la note de service DGER de septembre 89).

Cette nouvelle mission de DRIC financée par des moyens régionaux est celle d'un délégué régional à l'ingénierie culturelle.

Il lui est demandé d'intervenir à deux niveaux : d'une part auprès du Service régional Formation Développement et auprès de la Cellule Aménagement rural - sous la responsabilité des chefs de ces deux services, d'autre part auprès du DRAF lui-même, pour la mise en œuvre de la convention avec la Direction régionale de la Culture.

1ère phase 92-93 : Premiers dialogues Culture/Agriculture

C'est la mise en place d'une concertation entre les services de la DRAC, de la DRAF, des 8 DDAF, des 30 établissements (LEGTA, LPA, CFPPA) qui aboutit à la signature par le Préfet de Région d'un protocole d'accord Culture/Agriculture. Celui-ci fixe les orientations communes, autour de la formation des acteurs du développement rural (enseignants, agents de développement, personnels administratifs), des recherches pluridisciplinaires pour la valorisation des patrimoines ruraux, des partenariats enseignement et professionnels de la culture (institutions, créateurs...), de la création d'outils pédagogiques comme " Apprendre le Cinéma ".

- Commencent également les premiers travaux d'Ingénierie Culturelle sur le projet du Pradel, dès 1992 : coordination d'une étude, dialogues avec les partenaires, universités, musées, Conseil Général, montage des dossiers Europe. Ce projet du Pradel, encore en chantier, est prioritaire pour la DRAF ; il est probablement emblématique à la fois parce qu'il est situé en Ardèche et sur le domaine du grand agronome Olivier de Serres !

2ème phase : 93 - 94 - Mise en place du dispositif

- A la demande du DRAF, désignation dans chaque DDAF d'un relais pour la convention Culture/Agriculture

- A la demande du SRFD concertation avec les personnels de l'éducation culturelle et les proviseurs de l'ensemble des établissements de Rhône-Alpes.

- Priorités données par le SRFD pour l'appui aux projets d'établissements en cours de rénovation : Cibeins, Valence, St-Ismier ...

- Désignation par le DRAC d'un conseiller responsable de la convention Culture/Agriculture

- Animation par les Directeurs Régionaux de l'Agriculture et de la Culture des pôles de compétences " Espace Rural " et " Patrimoine " dans le cadre de la préparation d'assises du monde rural.

Ces nombreuses réunions entre les services de l'état ont provoqué une concertation au bénéfice de l'action culturelle en milieu rural. Des lignes budgétaires communes sont créées :

* dans le contrat de Plan avec la région (lignes "produits - terroir - paysage " "action culturelle en milieu rural ")

* dans le Plan de développement rural de l'Europe (intégration du développement culturel dans les mesures au niveau départemental et régional).

* actions pédagogiques : DRAF-SRFD

(PAE, Animation rurale, etc.) DRAC - actions scolaires (jumelage, atelier de pratique, classe culturelle)

3ème phase : 94 - 95 : Le temps de l'action

Le dispositif est installé :

- un représentant de la Culture à la DRAF, un représentant de l'agriculture et du développement rural à la DRAC
- des procédures au service des acteurs de l'action culturelle en milieu rural
II faut donc mettre en œuvre des actions...

Des interactions exemplaires

Un cycle de formation à l'Évaluation des Paysages va concerner 120 personnels venus des services de la DRAF, de la DRAC, de la DIREN, des DDAF, des Lycées agricoles, des organismes compétents (CAUE) et des territoires ruraux (agents de développement en particulier).

Elle s'appuie à la fois sur le dispositif formation continue de la DRAC, de la DRAF (GRAF), de la Préfecture de Région, de la mission du Patrimoine (Ministère de la Culture) et sur les compétences du Musée Dauphinois (Grenoble).

Baucoup d'émulation, d'échanges stimulants, de représentations bousculées dans cette formation autour des paysages... Une occasion de croiser des réseaux d'acteurs différents, de saisir ensemble les enjeux des mutations de l'agriculture sur la transformation des paysages, en se confrontant à une interdisciplinarité des approches.

Chacun repart, qui dans son lycée, qui dans son service d'aménagement rural, qui dans son cabinet de conseil ou sur son territoire, un peu transformé dans sa relation au paysage et motivé pour agir avec d'autres, sortir de son réseau...

Cette formation qui a mobilisé autant d'acteurs est donnée en exemple car elle a contribué à faire avancer les collaborations entre les services de l'état et par la suite à généré un type d'actions sur les territoires (application des mesures agri-environnementales).

Autres formations croisées :

D'autres formations plus ciblées ont permis, en collaboration avec l'Agence Rhône-Alpes de Services aux Entreprises Culturelles (ARSEC), de mettre en œuvre des partenariats entre les lycées agricoles et les Institutions culturelles Rhône-Alpes : Institut Lumière, Musées des Beaux Arts de

Lyon et Grenoble, d'Art contemporain

(Lyon et St Etienne)...

Toutes ces formations ont la particularité de concerner à la fois des professeurs de l'enseignement agricole, des agents du développement et parfois des artistes.

Les acteurs du développement culturel ont particulièrement apprécié cette possibilité d'échanger avec d'autres, venus d'autres réseaux, inscrit dans d'autres cadres d'action.

1995 : Naissance d'une section ingénierie culturelle au CRIPTRA

Certaines formations qui ont reçu des financements de nombreux partenaires comme le cycle "évaluation des paysages", le cycle "patrimoine et développement rural" ou encore le cycle "mise en œuvre de projets culturels" ne pouvaient utiliser le cadre strict du GRAF et par conséquent le Complexe Régional d'Information Pédagogique et Technique (CRIPTRA) en a été le support.

C'est pourquoi M. JAVAUX, chef du SRFD a proposé aux établissements la création d'une section Ingénierie Culturelle.

Celle-ci a fonctionné donc comme les autres sections pour le réseau des établissements de formation et a associé à ses travaux le plus souvent des enseignants d'éducation socioculturelle, mais aussi les proviseurs.

Cette section aura des actions spécifiques :

- travaux de production d'outils pédagogiques (mallettes "apprendre le cinéma" (cf. Champs Culturels n° 8 - couverture), de publications (actes patrimoine agri-culturel), des résultats d'étude, colloques, rencontres...

- travaux de diffusion (BD sur la gestion de l'espace : " paroles de vache ", expositions...)

1996 : Actions autour du Patrimoine

Le Musée Dauphinois a contribué activement au choix d'une méthode et au développement d'une problématique " agricole ". C'est à ce moment-là que germe l'idée de création d'un réseau des acteurs du patrimoine agri-culturel actuellement en cours (cf. article Champs Culturels n° 10).

Les DDAF et l'ensemble des services de la DRAF se réunissent à la DRAC pour actualiser leurs connaissances sur les procédures concernant les patrimoines ; approche proposée par l'ensemble des services de la DRAC (Inventaire, Archéologie, Monuments historiques, Ethnologie).

Une concertation entre la Cellule Aménagement rural de la DRAF et les services Aménagement des DDAF per

met de positionner une recherche sur le thème "patrimoine rural et développement touristique" copilotée par la DRAF, la DRAC et la DRT. Cette étude met en perspective des actions de sensibilisation à partir de la publication de documents et l'organisation de rencontres régionales.

1997 - 1999 : l'action culturelle régionale se structure

Au cours de cette période, le délégué régional propose d'intégrer à la section "Ingénierie culturelle" une dimension européenne (création d'une mission Europe et Coopération internationale) et de conforter la dimension patrimoniale.

Deux chargés de mission sont désignés pour aider les établissements :

- à situer leurs projets au niveau européen (échanges des jeunes en formation et implication de projets sur le territoire).

- à intégrer la dimension agri-culturelle dans leurs projets d'animation rurale (création d'outils spécifiques, ingénierie pour les projets agri-culturels), comme dans le projet du Pradel en accompagnant les travaux autour des jardins et la médiation du musée.

On comprendra que les travaux effectués sur le paysage et les patrimoines aient pu lancer les bases de l'opération "paysage, patrimoine et création" qui fédère des projets culturels des établissements dans une même démarche (Cf. Actions Passions Champs Culturels n° 10)

Pour illustrer cet aspect nous pouvons évoquer l'expérience du LEGTA du Valentin, dans laquelle Jean-Paul MEISER, professeur d'éducation culturelle, travaille en amont avec un artiste sur un projet de valorisation d'une ancienne voie ferrée et entraîne ensuite ses élèves de BTS à créer des outils de communication sur ce projet artistique.

L'opération "musiques plurielles" prévue à partir de janvier 2000 (Cf. "Action Passion") fédérera également un grand nombre d'établissements. Cette démarche collective sera un temps fort de la vie du réseau.

Ce travail d'actions culturelles régionales en réseau, s'il est intéressant, n'est pas pour autant novateur. Dans les années 80 les établissements de l'enseignement agricole Rhône-Alpes ont déjà fonctionné en réseau pour organiser notamment des tournées d'artistes et des rencontres de lycéens. Ce qui semble plus innovant c'est de positionner le réseau auprès des grands partenaires culturels régionaux (Collectivité comme le Conseil Régional, institutions culturelles ou différents services de l'Etat) et de procurer des moyens ambitieux aux établissements pour la réalisation de leurs projets pédagogiques et

culturels. Par exemple, le récent partenariat avec "Rhône-Alpes Cinéma" qui propose la mise à disposition d'outils de médiation performants pour le réseau.

Perspectives pour l'an 2000

1 - Conforter le volet culturel du projet d'établissement :

De nombreux proviseurs en Rhône-Alpes ont validé un projet et mis en cohérence les actions de formation avec les autres missions notamment l'animation du milieu rural. Le projet régional du Service Formation Développement a lui-même intégré fortement la dimension culturelle et incite les établissements à formaliser leur volet culturel. Michel Javaux chef du SFRD rappelle à ce sujet que la "fonction sociale et culturelle de l'agriculture" est affirmée dans la dernière loi d'orientation agricole et insiste sur la nécessité de faire le lien avec le territoire tout en intégrant les priorités régionales.

Par ailleurs notre collaboration à la fois avec les services du Ministère de la Culture en région et avec les rectorats nous fait prendre en compte, même si l'enseignement agricole en est encore absent, les orientations de la dernière circulaire signée entre ces deux administrations ; celle-ci exige un volet culturel dans les projets d'établissement pour créer un partenariat avec le Ministère de la Culture.

2 - L'opération "patrimoine rural 2000" pourra être un terrain d'expérience pour la coopération avec l'Education Nationale. En effet, l'enseignement agricole est un véritable lieu ressources pour le patrimoine rural tant au niveau de sa documentation que de son savoir-faire en matière d'approche pédagogique du territoire. C'est pourquoi, le DRAF de la Région Rhône-Alpes, représentants des DRAF au sein du comité national "patrimoine rural 2000", souhaite voir sa région entreprendre des partenariats pour la valorisation pédagogique des Patrimoine Ruraux.

A titre d'exemples :

Le lycée agricole d'Aubenas en partenariat avec le Conseil Général de l'Ardèche, l'inspection académique et la DDAF met en œuvre des stratégies pédagogiques en direction des publics scolaires ardéchois à partir du domaine Olivier de Serres.

A Romans, une collaboration entre le lycée horticole, le CPIE, la DDAF et le rectorat de Grenoble pourrait donner lieu à une sensibilisation des publics scolaires au patrimoine agri-culturel de la Drôme des Collines.

A Cibeins, le LEGTA projette un jumelage avec plusieurs établissements de l'Education Nationale, (un lycée, plusieurs collèges et écoles primaires) pour structurer un projet pédagogique

autour des patrimoines du Val de Saône.

Processus mis en œuvre par des services administratifs, orientations et objectifs dégagés en commun (protocole d'accord culture-agriculture), dispositifs et procédures prêts à fonctionner, il faut néanmoins motiver les acteurs du monde rural au développement culturel...

Il est demandé au délégué régional à l'ingénierie culturelle :

1 - de créer les conditions de mise en réseau de l'action culturelle (structurer les lieux et fédérer les actions)

2 - de représenter ce réseau auprès des partenaires régionaux

3 - de tisser des liens avec d'autres réseaux (musées, Education Nationale, Centre de Ressource du développement rural...)

4 - de fournir la matière et les moyens aux actions du réseau

Tout cela pour permettre aux établissements de l'enseignement agricole de conforter le volet culturel de leur projet et de mieux participer à la dynamique et à l'ouverture de leur territoire.

Pour l'avenir, nos réseaux de l'action culturelle doivent trouver un équilibre pour un fonctionnement durable. Cet équilibre est à trouver entre les initiatives des personnes-relais qui irriguent les "canaux" du réseau et l'animation régionale, qui la met en mouvement de façon synchronique. C'est par la prise en compte de cet équilibre fragile que chacun trouvera sa place dans le réseau et que celui-ci restera la caisse de résonance auprès de nos partenaires régionaux.

DRAF Rhône-Alpes
Le délégué régional à l'Ingénierie Culturelle
Denise MENU